

et les difficultés de communications, il leur est pratiquement impossible de donner autre chose que de l'argent. Toutefois si quelques uns d'entre eux veulent offrir à leurs frères infortunés du comté de Témiscouata leur obole en argent, ils pourront très bien le faire par l'entremise de leurs curés qui s'empresseront de transmettre cette aumône à sa destination ; et Dieu leur rendra à eux aussi le centuple de ses riches bénédictions spirituelles et temporelles pour cet acte de charité et de patriotisme à la fois.

Recevez, Bien Chers Collaborateurs, l'assurance de mon sincère dévouement en N. S.

(Signé) † ANDRE-ALBERT,
Ev. de St-Germain de Rimouski.

ACTIONS DE GRACES.

St-Jean de Dieu, 15 juin 1895. — Remerciements à la sainte Famille pour une grâce particulière que j'ai obtenue, par elle, et à la bonne sainte Anne pour avoir soulagé ma petite fille d'un mal de jambe. J. K.

Ste-Cécile du Bic, 23 juin. — Le printemps dernier mon épouse fut atteinte d'une maladie inconnue. Elle obtient une guérison complète après avoir promis de faire publier cette grâce dans le *Messenger*. Mille remerciements à cette bonne mère, sainte Anne. LAZARE TURCOTTE.

B. Fall, U. S., 15 juillet. — Mon mari et moi avions promis, si sainte Anne nous obtenait notre guérison d'une maladie contagieuse, de faire publier cette guérison dans le *Messenger*. Nous sommes bien aujourd'hui. En outre mon mari a été guéri par l'intercession de sainte Anne d'un mal d'oreilles. Mille remerciements à cette grande Sainte. DME J.-C. F.